

Permaculture Design Certificate

Le cours certifié de conception en permaculture de 80 heures.

Le certificat est internationalement reconnu.

L'association de Passion Permaculture vous invite au cours certifié de CDP, Certificat de Designer en Permaculture aussi connu sous le nom de CCP, Certificat de Conception en Permaculture, ou PDC, Permaculture Design Certificat.

La permaculture est un système éthique imitant les modèles et les relations rencontrés dans la nature. Elle travaille toujours avec la nature et consiste à assembler des éléments conceptuels, matériels et stratégiques pour créer des systèmes autosuffisants, capables de produire en abondance la nourriture, les fibres et l'énergie nécessaires pour satisfaire les besoins locaux.

Ce cours s'adresse à tous et à toutes qui sont intéressé-e-s à apprendre sur cette approche éthique, scientifique et respectueuse de la nature, que vous soyez amateur ou professionnel.

Le cours est organisé selon le livre *Permaculture : A Designers' Manual* de Bill Mollison (600 pages, publié en 1988, par Tagari Institut). Le cours suivi les 14 thèmes en 80h pendant 10 mois et adhère au modèle d'enseignement de l'Institut International de la Recherche en Permaculture.

Formatrice :

Marie Pavelka, Designer en Permaculture certifié par l'Institut de la Recherche en Permaculture, l'Enseignante Assistante des cours internationaux de PDC après de l'Institut de la Recherche en Permaculture, co-fondatrice de l'Association Passion Permaculture, enseignante diplômée par l'Université UJEP, et coach international certifié par Gallup.

Prix et règlement

Prix CHF 1200.- (AVS/AI/étudiant(e) CHF 1000.-) pour la totalité de la formation ou CHF 130.- (AVS/AI/étudiant-e-s CHF 110,-) par module au choix.

Attention ! L'inscription pour un seul module est possible mais la priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant à la formation complète, le nombre de participants étant limité. Minimum 6 et maximum 12 participant-e-s.

En cas de difficultés à participer à un ou deux modules au maximum, un arrangement peut être trouvé sur demande.

Il sera demandé aux inscrits de verser le prix du cours avant le commencement du premier module. Toutefois, les personnes s'inscrivant à la formation complète pourront fractionner le paiement en deux parts de CHF 600.- (AVS/AI/étudiant-e-s 500,-). Pour cette seconde option, la première part devra être réglée avant le premier module et la seconde part avant le 20.3.2027. En cas de difficultés financières, un arrangement peut être trouvé sur demande. Les personnes s'inscrivant pour un seul module pourront verser le montant à l'avance ou payer sur place. Les conditions générales pour nos cours sont sur <https://www.passionpermaculture.com>.



Organisation et lieu de cours

1. 14.11.2026

Introduction en permaculture
Les principes de permaculture

2. 12.12.2026

Méthodes de conceptions
Compréhension des motifs naturels

3. 16.1.2027

Les facteurs climatiques
Les arbres

4. 20.2.2027

L'eau

5. 20.3.2027

Le sol

6. 17.4.2027

Modification de terrain

7. 22.5.2027

Climat humide

Climat sec

8. 19.6.2027

Climat modéré

9. 17.7.2027

Aquaculture

Stratégies urbaines et collectives

10. 11.9.2027

Exercice final incluant une présentation d'un design personnalisé d'un site réel. Le design sera proposé au groupe et intervenants avec appréciations et retours.

Le cours prend place au siège de l'Association Passion Permaculture à Donneloye, canton Vaud, en Suisse. L'endroit est conçu et géré selon les principes permacoles. Les étudiants suivront chaque thème par les exercices pratiques.

L'inscription obligatoire jusqu'au 30.9.2026 :

<https://www.passionpermaculture.ch/formation-ateliers>

